



UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
CHAIRE ETI
ENTREPRENEURIAT TERRITOIRE INNOVATION
IAE PARIS SORBONNE BUSINESS SCHOOL BUSINESS SCHOOL

eims



Les nouvelles formes d'accompagnement des startups innovantes

Présentation

La création de nouvelles entreprises est au cœur des politiques d'innovation sur les territoires. La création d'entreprise constitue un vecteur essentiel pour promouvoir l'innovation sociétale, l'innovation technologique et les deeptech¹. Dans cette perspective l'accompagnement des startups s'est fortement développé et prend des formes de plus en plus variées.

Plusieurs cas emblématiques illustrent cette variété. Station F se définit comme une académie de l'entrepreneur qui intègre des programmes d'incubation et des accélérateurs thématiques. Hax, en Chine et aux Etats-Unis, ou Paris Saclay Hardware Accelerator by les Garage XYZ en France, assurent des fonctions d'accompagnement ciblées sur l'aide à l'industrialisation des solutions technologiques innovantes et aident les startups du hardware et des deeptech à devenir très vite globales, ou actives sur le marché international. De nombreux lieux d'innovation intègrent des fonctions d'incubation de startups qui tirent principalement leur force de l'animation de communautés d'entrepreneurs qui permettent aux entrepreneurs de promouvoir des modèles d'auto-incubation comme Liberté Living Lab ou la Paillasse. Enfin, les grandes entreprises démultiplient les incubateurs et accélérateurs avec des offres d'accompagnement qui diversifient fortement les modèles de relations entre startups et grands groupes.

Cette variété des structures d'accompagnement va de pair avec une variété des services proposés aux entrepreneurs ainsi qu'une variété de profils et de pratiques de gestion de ces incubateurs, accélérateurs et tiers lieux d'innovation. Ces différences impactent la nature des relations avec les porteurs de projets et la valeur ajoutée créée par ces structures d'accompagnement.

La littérature s'est déjà intéressée à la variété des structures d'accompagnement en fonction du profil du porteur (initiateur, propriétaire, etc.) de la structure d'accompagnement, en fonction de l'étape de développement de l'entreprise (pré-incubation, incubation, accélération, pré-industrialisation, etc), ou encore en fonction des services proposés pour monter les projets en maturité dans le cadre de la création d'écosystèmes d'affaires. Toutefois, beaucoup reste encore à traiter pour comprendre les modèles d'accompagnement entrepreneurial.

Du point de vue méthodologique, les études multi-cas, les comparaisons internationales, les cas extrêmes ou uniques sont bienvenus.

Ce track propose de travailler sur ces aspects en s'intéressant notamment aux questions suivantes (liste non limitative) :

- Comment les structures d'accompagnement contribuent-elles au développement international des startups innovantes ?
- Quel est le rôle des entrepreneurs confirmés dans le mentoring et l'accompagnement des startups, notamment pour les startups à forte intensité technologique ou deeptech ?
- Qu'enseignent les nouvelles formes d'accompagnement des startups en France, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie ? En quoi ces différentes initiatives sont-elles transférables d'un pays à l'autre ? d'un secteur à un autre ?
- Quel est le rôle de l'accompagnement par les pairs et par les communautés d'entrepreneurs en fonction des startups : digital business, innovation sociétale, « deep techs » ?
- Quels sont les nouveaux services d'accompagnement proposés par les incubateurs, les accélérateurs, les lieux d'innovation ? Comment analyser leur valeur ajoutée ?
- Quelles sont la place et l'effectivité de l'accompagnement par le mentoring ? Quels sont les rôles et pratiques de travail des chargés d'affaires ? Comment les incubateurs peuvent-ils internaliser les fonctions d'investisseurs ?
- Comment les services fournis par la structure d'accompagnement impactent-ils la relation avec l'entrepreneur dans la durée ?
- Quelles sont les nouvelles formes d'incubation et d'accélération assurées par les grandes entreprises ?
- Quelles sont les attentes des startups envers les structures d'accompagnement ? Cela évolue-t-il

¹ L'entrepreneuriat dans les deeptechs repose sur des technologies complexes et des domaines scientifiques multiples, sources potentielles d'innovation de rupture sur les marchés et qui reposent sur des investissements importants inscrits dans le temps long.

en fonction des services fournis ? des porteurs des structures d'accompagnement ?

- Comment les structures d'accompagnement contribuent-elles au développement d'écosystèmes d'affaires entrepreneuriaux ? Quelles sont leurs spécificités en fonction des domaines d'activités ?

Références clés

- Chabaud, D., Ehlinger, S., & Perret, V. (2003). « Les incubateurs d'entreprises innovantes : un réseau entrepreneurial reconfiguré ? » Conférence annuelle de l'AIMS, Tunisie
- Fabbri J. et Charue Duboc F. (2013). « Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de la Ruche », *Management international*, vol 17 n°3, pp. 86-99
- Fabbri J. (2016). « Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni fab labs », *Entreprendre et Innover* vol 4 n 31, pp 8-16
- Fabbri, J., & Charue-Duboc, F. (2016). « Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? » *Revue Française de Gestion*, 254(1), 163–180.
- Giudici, A., Reinmoeller, P., & Ravasi, D. (2018). Open-system orchestration as a relational source of sensing capabilities: Evidence from a venture association. *Academy of Management Journal*, 61(4), 1369–1402.
- Hausberg, J. P. (2018). "Business Incubators and accelerators : a co-citation analysis-based , systematic literature review". *Journal of Transfer Technology*.
- Kohler, T. (2016). "Corporate accelerators: Building bridges between corporations and startups." *Business Horizons*, 59(3), 347–357.
- Lefebvre V. (2014) « Le réseau formel d'entrepreneurs comme dispositif d'accompagnement, *Entreprendre et Innover* vol 2-3 n°21-22, pp 112- 122
- Pauwels, C., Clarysse, B., Wright, M., & Van Hove, J. (2016). Understanding a new generation incubation model: The accelerator. *Technovation*, 50–51(2010), 13–24.
- Richter, N., Jackson, P., & Schildhauer, T. (2018). "Outsourcing creativity : An abductive study of open innovation using corporate accelerators." *Creativity and Innovation Management*, 27, 69–78.
- Vanderstraeten, J., & Matthyssens, P. (2012). "Service-based differentiation strategies for business incubators : Exploring external and internal alignment." *Technovation*, 32, 656–670.
- Weiblen, T., & Chesbrough, H. W. (2015). "Engaging with startups to enhance corporate innovation." *California Management Review*, 57(2), 66–90.

Responsable(s) :

Valérie MERDINOL NOM (Paris School of Business, Chaire newPIC) – vm@newpic.fr

David W. VERSAILLES (Paris School of Business, Chaire newPIC) – dww@newpic.fr

Instructions aux auteurs

Types de soumissions acceptées :

- papiers longs (papiers complets)
- papiers courts (3 000 mots max., sous-rubriques imposées : Introduction/Objectifs (500 mots max.) ; Revue de littérature (500 mots max.) ; Approche/méthodologie (500 mots max.) ; Résultats (500 mots max.) ; Discussion (500 mots max.) ; Implications et limites (500 mots max.).

Les papiers doivent respecter les consignes de présentation suivantes :

- En Microsoft Word format A4-;
- Interligne 1,5 incluant les notes bibliographiques (en interligne simple) ;
- Police : Times New Roman, corps 12 points ;
- Titres et sous-titres en caractères gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ;
- Numérotation des pages au centre et en bas de page ;
- Marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm ;



Références bibliographiques rappelées en fin de document ;

Noms des auteurs référencés dans le corps du texte entre parenthèses et suivis de l'année d'édition. Les articles non conformes à ces exigences de mise en page seront renvoyés à leurs auteurs.

Calendrier

Réception des communications (papiers courts/longs)	Avant le 15/02/2021
Avis du comité scientifique	Avant le 15/04/2021
Soumission des versions définitives	Avant le 30/06/2021
Inscription au colloque	Avant le 15/09/2021
Dates du Congrès	13-15 Octobre 2021